

Qu'allaient faire les deux empaquetées dans un restaurant non halal ?



Pas un seul jour qui passe sans que nous ne soyons interpellés, exaspérés par un nouveau fait divers en rapport avec ce qui détruit notre pays : l'islam conquérant. Ce week-end donc, a éclaté l'affaire du restaurant *Le Cénacle*, à Tremblay-en France, parce que le restaurateur a refusé de servir deux voilées. Il est très dommage que nous ne sachions pas exactement ce qui s'est passé, et l'on ne peut faire confiance aux journalistes ou prétendus tels qui, bien évidemment se sont empressés d'en faire des tonnes pour charger le restaurateur « coupable », a priori, puisqu'un(e) musulman(e) ne peut qu'être victime. Une vidéo très sombre prise par une des protagonistes ne restitue qu'une partie de la conversation enregistrée, et ne permet pas de savoir ce qui a entraîné la discussion. Mais permet toutefois – contrairement à ce que les articles des uns et des autres prétendent – de constater que les deux personnes n'ont pas été

refoulées à l'arrivée, mais installées à une table sur laquelle on remarque la présence de deux verres d'eau – du robinet – puisqu'il n'y a pas de bouteille sur cette table. On entend la sonnerie du téléphone, et au bout de quelques instants, on peut entendre très clairement : *oui, la police arrive...puis à la minute 1.50 tu viens pas tout seul ...*

<https://www.youtube.com/watch?v=HbXzDEZKzQA>

Un petit tour sur le Web nous apprend que *le Cénacle* n'est pas une gargote mais un restaurant gastronomique, classé au guide Michelin, une salle de fort belle allure, et des prix évidemment en rapport.

Question : qu'allaient faire ces deux empaquetées dans un restaurant non halal, avec un mécréant aux fourneaux utilisant tous les produits du terroir, ce qui sous-entend porc et alcool ? Pensaient-elles y trouver couscous, tajines et chorba ? Cela sent le coup monté pour faire un esclandre de quelque manière que ce soit mais ce n'est sûrement pas anodin.

Peut-être – ce n'est qu'une hypothèse – le restaurateur ayant perdu un ami au Bataclan, avait-il dit haut et fort ce qu'il pensait de l'islam et de ses adeptes. Ses propos relayés par le téléphone « arabe », qui avait alors décidé de lui infliger des représailles ??

Il est certain que la présence de deux voilées, seules, dans un tel établissement a quelque chose d'incongru et de suspect. Surtout si l'on se rapproche des prescriptions du coran en la matière. A la question : *les femmes sont-elles autorisées à manger dans les restaurants ?*

Sourate 33, verset 33 : *Restez dans vos foyers et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'Islam (Jâhiliyah). Accomplissez la Salât, acquittez la Zakât et obéissez à Allah et à son messenger. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison (du prophète), et vous purifier pleinement.*

La réponse à cette question posée sur le site Islamweb Français est des plus intéressantes !

[Islam : les femmes sont-elles autorisés à manger dans les restaurants ? – Fdesouche](#)

Il est notoire d'observer fréquemment des obscénités et autres actes blâmables dans les restaurants des pays occidentaux tels que les gens presque dénudés, les boissons alcoolisées et la musique. Or il est interdit à l'homme d'entrer dans de tels endroits, interdiction concernant aussi logiquement la femme ; sauf en cas de nécessité ou pour un besoin impérieux reconnu comme tel par la Charia. Car il est interdit au musulman d'entrer dans les lieux où on commet des actes blâmables excepté pour les condamner ou pour y effectuer un besoin impérieux qui ne peut être accompli qu'en ces lieux !

Retenez bien ceci : les restaurants sont des lieux de perdition dont tout bon musulman ne doit pas franchir la porte, sauf...pour se soulager !! Sympathique, non ??

Mais trêve de plaisanterie, le restaurant est fermé, le restaurateur et sa famille ont dû quitter leur domicile par crainte de représailles. Et combien de personnes « sur le carreau » ??

Oriana Garibaldi